



Origine et présentation de l'initiative

La Ville de Toulouse a confié de manière transitoire à l'Agence Intercalaire, 2600m² de locaux pour y développer un lieu de vie et d'activités sur le quartier prioritaire de la politique de la ville de la Reynerie. Au total 37 projets du quartier et d'ailleurs, ont intégré ce tiers-lieu, en se regroupant dans l'association des occupants de la Dalle Abbal (le collectif Abbal), qui anime cet espace dont la thématique centrale est l'entrepreneuriat, au service du développement économique, de l'emploi, de la culture et du lien social dans ce quartier.

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain, un lieu de 2600m², historiquement bien connu des habitants du quartier pour avoir abrité successivement l'ancien centre social et la CAF, puis plus récemment des services de la mairie et un centre d'animation, doit être démoli courant 2024 afin de laisser place à la Cité de la danse.

Soucieuse de ne pas laisser inoccupés des espaces pouvant être utiles au quartier, durant la période allant du départ fin 2021 des structures publiques occupant initialement le bâtiment, à la démolition du bâtiment et le démarrage des travaux prévu fin 2024, la Ville de Toulouse a choisi le lancement d'un projet d'urbanisme transitoire. C'est dans ce cadre que la collectivité a lancé un appel à projet, remporté par l'Agence Intercalaire (une coopérative travaillant sur le sujet l'occupation temporaire de bâtiments et espaces inutilisés et qui gère 4 autres lieux d'urbanisme transitoire à Toulouse), qui a mené à la signature d'une autorisation temporaire d'occupation d'espace public de deux ans. Cette dernière, qui devait se terminer à l'issue du premier semestre 2023, a finalement été prolongée jusqu'à la mi-2024.

En parallèle, l'association des occupants de la Dalle Abbal (le collectif Abbal) a été créée, afin d'animer le lieu et à laquelle ont adhéré l'ensemble des structures occupantes du tiers-lieu. Au total, depuis décembre 2021, ce tiers-lieu de 2000 m² de bureaux et 600 m² d'ateliers héberge 37 structures ayant été sélectionnées notamment sur leur volonté de travailler sur le quartier, et dans un souci de croiser des structures d'horizons et de secteurs d'activité différents. Ce partage des espaces leur permet de développer leur activité, tout en partageant des bons plans, des contacts, des moments, et en mutualisant les espaces et machines. On y retrouve par exemple : Toulouse Espace couture (qui propose un espace de coworking avec des

machines à coudre mises à dispositions, des cours de couture, une mercerie solidaire..), Elemen'terre (qui valorise le développement durable des événements via la location de vaisselle, la sensibilisation, la formation..), Vrac (qui favorise le développement de groupements d'achats alimentaires de produits locaux et de qualité dans les QPV) ou encore SIAD Occitanie (qui travaille avec les diasporas africaines pour monter des projets, gère un incubateur..).

Chaque structure est responsable de trouver un nouveau lieu suite à l'occupation de la Dalle Abbal. L'Agence intercalaire accompagnera, si besoin, certains résidents à trouver un lieu dans le quartier ou au sein d'autres projets d'occupation temporaire que la structure gère.

Modèle économique et liens avec les collectivités

Ce projet n'aurait pas pu naître sans la volonté politique et l'appui en ingénierie et financier de la Ville et de Toulouse Métropole.

L'Agence intercalaire paie un loyer de 3200€/an (soit 2 euros/an le m² commercialisable). Des sous-conventions sont signées avec les occupants pour le loyer et le partage des charges du lieu. Au-delà du soutien de la Ville de Toulouse d'un point de vue du foncier, Toulouse Métropole soutient de son côté l'association des occupants de la Dalle Abbal via une aide annuelle au projet de 45000€.

Tout cela entre en résonance avec le "Parcours Entreprises ESS" de Toulouse Métropole, qui vise notamment à trouver des solutions d'hébergement aux entreprises de l'ESS, et à l'axe 5 "Accompagner et promouvoir les lieux totems de l'ESS" de sa stratégie ESS, par laquelle la collectivité soutient l'implantation de tiers-lieux ESS. Ce "lieu transitoire" fait partie des "Territoires de l'ESS", la cartographie des tiers-lieux de la métropole toulousaine engagés dans l'ESS. A noter également que l'Agence intercalaire est membre du collectif Toulouse Métropole Impact, qui réunit 22 acteurs du territoire agissant pour le développement de l'ESS.

CONTACT :

Aurélien ZUSSY-STIRER, cheffe de projet ESS et innovation sociale, Toulouse Métropole
aurelie.zussystirer@toulouse-metropole.fr
Houria BELDJILALI, chargée d'animation du collectif Abbal
contact@collectifabbal.com
Pascale DUBOIS, co-gérante de l'Agence Intercalaire
p.dubois@agence-intercalaire.com